

POLITIQUE

Le Département dit stop aux éoliennes

MARNE En lançant un « Atlas des paysages de l'énergie », le conseil départemental entend taper du poing sur la table, estimant avoir « fait sa part » avec le déploiement de ces mats.

FRÉDÉRIC GOUIS

Nous ne sommes pas contre, mais il faut que l'acceptation des citoyens demeure. Christian Bruyen, président (DVD) du Département de la Marne, entend prendre le taureau par les cornes sur le développement des énergies renouvelables, notamment celui de l'éolien, dans la Marne. Le sujet a débouché sur l'unanimité des conseillers départementaux, en séance plénière, ce vendredi à Châlons. Plutôt que de voter une énième motion ou vœux, le Département a décidé de créer, d'ici 2024, un Atlas des paysages de l'énergie dans la Marne. Il recensera les différentes unités de création d'énergie et leurs installations pour la transporter.

« Que les autres départements prennent leur part »

Christian Bruyen, président (DVD) de la Marne

Cette démarche, assez rusée, n'empêche pas de déjà dresser des constats. « L'éolien, le photovoltaïque et la méthanisation sont des préoccupations croissantes des habitants », a

ainsi assuré Laure Miller, vice-présidente en charge de l'environnement, qui va piloter ce travail. Déjà, cela permettra de connaître le nombre exact de mats installés. « 600 seraient déjà érigés dans la Marne alors que l'Alsace n'en compte aucun », selon Alphonse Schwein qui a demandé des « échanges avec Jean Rottner (président du Grand Est), car tout est dans les Ardennes et dans la Marne ! C'est trop, il faut que l'on arrête ». Plus rond, Christian Bruyen a rappelé : « Nous ne sommes pas contre les éoliennes, la Marne a fait sa part, mais il faut partager ! Que les autres départements prennent la leur, sinon cela va légitimement bouger dans les campagnes même si je ne connais pas la couleur du gilet. » Il appelle donc à « un regard globalisé sur la Région » pour le déploiement de nouvelles éoliennes afin de « respecter nos paysages et notre cadre de vie ».

« Et la biodiversité », a ajouté Rudy Namur, président du groupe PS, qui a aussi voté pour cette création. Après, Charles de Courson, qui a trouvé « très bien » l'idée de cet Atlas, a déjà émis un regret : « Il n'aura aucun caractère prescriptif. Le tribunal administratif pourra toujours annuler un refus de permis de construire... » « Étant associé à la démarche, l'État ne



« 600 mâts seraient déjà érigés dans la Marne alors que l'Alsace n'en compte aucun », selon Alphonse Schwein. Illustration Aurélien Laudy

pourra pas ne pas tenir compte de ce travail, veut croire Christian Bruyen, et puis, il faudra s'adresser directement à la ministre Pompili ! »

PHOTOVOLTAÏQUE ET MÉTHANISATION AUCI

L'éolien n'est pas la seule énergie renouvelable dans le viseur de cet Atlas. Le photovoltaïque, « qui doit rester sur des friches », selon Charles de Courson, et la méthanisation le sont aussi. « Un méthaniseur engendre des problèmes dans le paysage, des odeurs et les livraisons par la route déclenchent bruit et pollutions », a poursuivi le député centriste.

« Un méthaniseur requiert 1 000 hectares de terres cultivées pour l'approvisionnement », a renchéri Thierry Bussy, élu de l'Argonne. La dernière couche étant assurée par Christian Bruyen : « La méthanisation anéantit l'élevage et la filière de la luzerne. » Vivement 2024 que cet Atlas des paysages de l'énergie de la Marne soit publié ! ■

LES AUTRES POINTS

Christian Bruyen se paye la Région

Dans son propos introductif à cette séance, Christian Bruyen, président (DVD) du Département, a lancé un pique aux services de la Région Grand Est : « Depuis que les transports scolaires (des collégiens) ont été transférés à la Région (en 2017), je n'ai pas vu une évolution significative sur le coût ni sur la qualité du service. » Christian Bruyen entretenait pourtant de bon rapport avec Jean Rottner, président (LR) du Grand Est...

Enfance cherche familles d'accueil

Le schéma départemental de l'enfance a été adopté pour la période 2021-2026. Fin 2020, le Département assumait 1 500 enfants placés et en suivait 3 000 autres dans leur foyer d'origine, y consacrant 67 millions d'euros par an. Mais les familles d'accueil vieillissent et le Département va devoir en trouver de nouvelles.

Social et solidarité

Comme décidé par l'État, les agents du Département des services d'aide et d'accompagnement à domicile vont voir leur rémunération augmenter de 400 € brut annuels pour les agents débutants. Sauf que l'État ne prendra en charge que 40 % de cette augmentation en 2022... De plus, divers acteurs de la solidarité (Ozanam, Secours Catholique, Accueil des gens du voyage, Le Mars) ont vu leur subvention annuelle reconduite.

Le nuage de Charles de Courson

Pour commenter les données de la nouvelle décision modificative du budget 2021 de la Marne, en raison d'une baisse des sommes consacrées au RSA et d'une hausse des DMT0 (la taxe payée par l'acquéreur d'un bien immobilier), Charles de Courson, a lâché, comme souvent, un bon mot. « Le Département vit sur un nuage », a estimé le député centriste après les commentaires élogieux de Jean-Marc Roze, le vice-résident en charge des finances. Christian Bruyen a ramené tout le monde à la raison : « Nous vivons une acalmie dans la tempête » financière, sachant de plus que la conjoncture est variable, tant pour le nombre de bénéficiaires du RSA que pour les transactions immobilières.

Hommage à Bernard Rocha

En ouverture de cette séance, Christian Bruyen a rendu hommage à Bernard Rocha, décédé en septembre, l'Argonnais ayant siégé trente-neuf ans au Département ! Avant un instant de recueillement, il a évoqué Bernard Rocha, « pas toujours dans la mesure, mais cela faisait partie de ce personnage jovial. Autodidacte, il nous a apporté son regard singulier du fait de ses activités professionnelles ».

Vatry s'élève et va s'étendre...

Cette séance a vu la présentation du bilan de l'aéroport de Vatry, propriété du Département. Au-delà de son activité 2020 (12 380 tonnes de fret et 37 471 passagers), c'est l'avenir qui intéresse. 20 424 tonnes de fret et 30 885 passagers ont été enregistrés à fin septembre 2021.

Pour l'avenir du marché des passagers, Christian Bruyen n'a pas laissé entrevoir de bouleversements : « Nous n'avons pas la volonté de développer cette activité avec des contributions publiques (aux compagnies aériennes) comme à une époque. » Ainsi, l'arrêt des liaisons Iberia avec Madrid en 2020 s'est soldé par une pénalité de 1,5 million pour Vatry.

En revanche, « l'objectif des 30 000 tonnes de fret va être atteint en 2021 et nous pouvons viser 40 000 à 50 000 en 2022 », a assuré Jean-Marc Roze, vice-président. « Les résultats sont encourageants », a tempéré Christian Bruyen, le président qui, plus que le développement du tonnage, entend conserver un équilibre entre les différents types de fret (marchandises diverses, e-commerce et marchés de niches). « Nous avons déjà réalisé plus de 40 000 tonnes avec un seul opérateur qui est parti du jour au lendemain... » se souvient-il, évoquant Avient (importation de produits frais d'Afrique) et les années

2005-2009. Et de rappeler que « le but n'est pas de prendre des marchés aux aéroports de Paris mais de chercher du fret qui arrive par les airs au Benelux et est ensuite acheminé par la route en France ».

Signe que l'activité devrait perdurer, FTL express, qui assure le fret du e-commerce à Vatry depuis mi-2020, entend construire un entrepôt de 15 000 m² dédié à cette activité, d'ici 2023, créant alors 50 emplois. « Les contacts sont très avancés mais tant que ce n'est pas signé... » s'est voulu prudent Christian Bruyen.

Un autre terrain de la zone d'activité de Vatry est visé par un acquéreur, ALP. Après une implantation signée le mois dernier, cette société de distribution de produits agroalimentaires envisage d'acquérir 8 hectares pour y construire un bâtiment logistique de 22 000 m² à échéance 2024, créant 50 emplois.

« Ces propositions d'achats de terrains (appartenant au Département) rendent urgent le lancement d'une ZAC 3 à Vatry » a commenté Christian Bruyen. L'étude d'une nouvelle zone d'aménagement concerté sur 360 hectares (sur les 580 hectares de réserve foncière que le Département possède encore autour de Vatry) a donc été adoptée pour répondre aux futures demandes.